



Nous avons des parcelles à l'année disponibles dans notre **Camping de Kéranterec**, proche de Concarneau, et Fouesnant. L'équipe du camping est à votre écoute pour vous accompagner dans votre **projet d'achat de mobil home**.

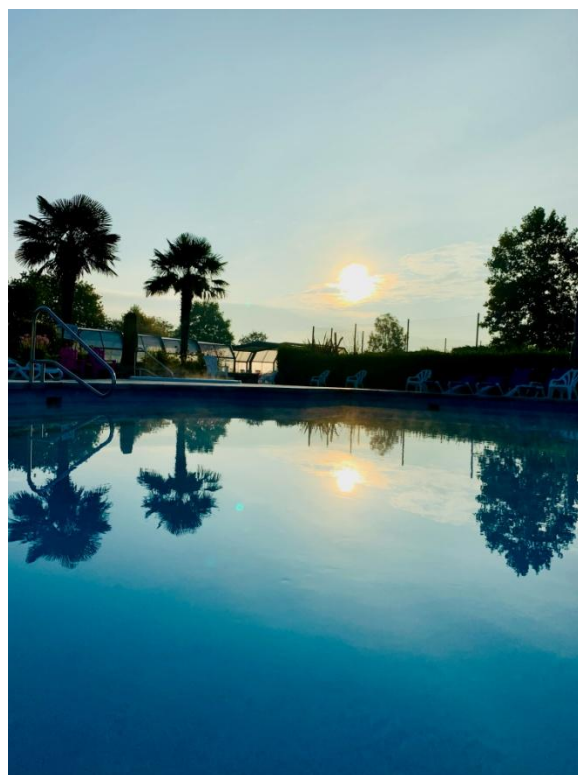
Nous pouvons vous proposer du neuf ou de l'occasion suivant votre envie. Nous demandons aux éventuels futurs propriétaires de séjourner au sein du camping dans un premier temps pour découvrir son univers.

**Être propriétaire d'un mobil home au Camping de Kéranterec** signifie également de profiter de tous les services : Nos piscines chauffées (couverte et extérieure), l'aire de jeux, nos animations l'été, le bar, le restaurant, l'épicerie, le boulodrome et tant d'autres..

### **Ce qu'il faut savoir lorsque vous louez une parcelle à l'année au Camping de Kéranterec :**

- Le camping est ouvert d'Avril à Septembre. **Il n'est pas possible de vivre sur le camping** conformément à la réglementation en vigueur.
- Vous signez un contrat de location avec le camping, renouvelable tous les ans.
- **Les frais à prévoir** sont : la location de votre parcelle à la saison, les dépassements du forfait électricité, la taxe de séjour, les frais d'installation, l'entretien du chauffe eau et de désinstallation (transport, calage, branchement...) Fournitures de Gaz, Intervention de maintenance, à la demande du client, sur sa résidence mobile de loisirs.
- Vous et les personnes inscrites au contrat sont les seules à pouvoir séjourner dans votre mobil-home. **Vous pouvez accueillir des visiteurs** avec accord au préalable des gestionnaires.

Pour connaître les tarifs, **contactez-nous**, nous nous ferons un plaisir de répondre à vos questions !



Ici la pose et la mise en route de votre mobil-home ne sont pas sous traités. Nous nous occupons de votre mobil-home personnellement pour vous garantir un service de proximité et de qualité. Nous pouvons aussi faire l'installation d'une terrasse.